



Informations - inscription 2020

## Elèves de terminale

Bienvenue au Lycée Schuman de Haguenau !



Lycée européen  
**Robert  
Schuman**



## Inscription terminale

En retour, par validation du formulaire en ligne sur ce site, sont attendus les documents suivants :

- Fiche de renseignements pédagogique
- Fiche d'urgence

## Données personnelles

Les données personnelles de l'élève et de sa famille doivent être mises à jour à tout moment de l'année sur le site télé-services, rubrique fiche de renseignements.

Connexion avec le code MBN (Mon Bureau Numérique) déjà utilisé dans les lycées publics du Grand'Est.

## Enseignements optionnels

Pour rappel, les inscriptions en enseignement optionnel se font pour l'année de 1<sup>ère</sup> et de term. Aucun désistement ne sera autorisé après inscription ;

Les évaluations en enseignement optionnel sont prises en compte dans le bulletin. Il n'y a pas d'épreuves spécifiques au baccalauréat (pas de points supplémentaires sauf en latin et en grec).

Les inscriptions se font dans la mesure du possible (compatibilité de l'emploi du temps).

Le seuil d'ouverture d'un enseignement optionnel est fixé à 10 élèves, le seuil de fermeture à 8 élèves. Le latin et le grec ne sont pas concernés par les seuils d'ouverture.

## Restauration scolaire

L'établissement offre un **service de restauration** de qualité servant chaque jour des repas équilibrés. Le plateau-repas est composé d'une entrée, d'un plat de résistance, d'un laitage, de pain et d'un dessert. Dans la mesure du possible, un plat végétarien est proposé chaque jour.

La notice d'information 2020/2021 est consultable sur le site du lycée.

La fiche d'intendance post-bac 2020/2021 permettant l'inscription à la restauration scolaire sera à compléter en ligne.

## CNED

Les enseignements non dispensés au Lycée peuvent être suivis par correspondance auprès du CNED.

**Attention : une inscription est à faire directement au CNED et l'attestation de l'inscription sera à fournir au secrétariat.**

<https://www.cned.fr/scolaire/lycee>

Les résultats sont enregistrés dans le bulletin chaque trimestre.

## Carte JEUN'EST

Proposée par la Région Grand 'Est, c'est un portail, une appli et une carte pour les lycéens.

Pour l'obtenir, se connecter sur [jeun'est.fr](http://jeun'est.fr)

Cette carte sera **indispensable au lycée** pour la restauration scolaire, le signalement des retards à la vie scolaire, l'Association Sportive...

## Suivi médical

Un élève ayant besoin d'un suivi médical particulier doit impérativement en informer l'infirmière de l'établissement.

Un courrier explicatif de la situation de l'élève ainsi que les copies des documents médicaux (traitements, PAI, PAP, aménagements aux examens...) doivent lui être transmis par mail ([carole.gateau@ac-strasbourg.fr](mailto:carole.gateau@ac-strasbourg.fr)).

L'infirmière prendra contact avec la famille avant la rentrée.

## Transports

- **RITMO** : uniquement pour les élèves issus de la Communauté d'Agglomération de Haguenau. Renseignements et abonnements à l'agence Ritmo située à proximité de la gare de Haguenau.
- **SNCF** : les élèves qui empruntent la SNCF, doivent compléter une *liasse SNCF*. La liasse sera donnée à la rentrée -aux nouveaux élèves concernés- (préparer une enveloppe timbrée et deux photos). Les élèves pourront circuler en attendant avec un abonnement provisoire à demander directement en gare.
- **Transports scolaires** : ligne scolaire + badgéo. Un courrier de la Région Grand'Est Strasbourg est adressé aux familles concernées. L'inscription est à faire soit en ligne, soit en papier (à chercher au secrétariat du lycée).

[www.fluo.eu/67](http://www.fluo.eu/67)



## Casier

Pour l'élève qui en fait la demande (auprès du professeur principal le jour de la rentrée), un casier peut être mis à disposition avec un camarade. Pour le fermer, nous vous recommandons très fortement l'achat d'un cadenas avec une anse d'un **diamètre de 6,5 à 8 mm** mais ne dépassant pas les 6 cm de hauteur totale.

## Conseil de la Vie Lycéenne (CVL)

Le CVL est un organe consultatif qui débat des questions du travail scolaire et des conditions de vie des élèves.

Au Lycée Schuman, 10 représentants des élèves, élus par leurs pairs, et accompagnés par des adultes, sont régulièrement consultés afin d'améliorer leur quotidien et d'organiser des événements qui rythment l'année scolaire (Percent, bal du lycée).

## Epreuve obligatoire d'EPS

- **Un contrôle en cours de formation**
  - a) La note relative à l'épreuve d'EPS obligatoire est attribuée au vu des résultats d'un contrôle en cours de formation.
  - b) Trois épreuves sont effectuées par l'élève. « *Elles visent à évaluer le degré d'acquisition de plusieurs des compétences attendues fixées par le programme d'EPS du cycle terminal du lycée* ».
- **Inaptitudes partielles ou totales**
  - a) Les inaptitudes totales doivent être délivrées en début d'année scolaire par le médecin de famille sur un formulaire à sa disposition s'intitulant « *certificat médical d'inaptitude à la pratique de l'EPS* ». Ce formulaire complété sera obligatoirement signé par le professeur d'EPS puis apporté par l'élève au CPE de la classe.
  - b) Pour les inaptitudes partielles en cours d'année, la démarche est la même.  
Les élèves déclarés inaptés (totales ou partielles) seront convoqués chez le médecin de santé scolaire qui délivrera un nouveau certificat médical confirmant ou infirmant la décision du médecin de famille.
  - c) Seuls les élèves ayant une dispense médicale supérieure à 3 mois, et les élèves de terminale ayant une dispense totale pour une activité précise seront libérés de cours.
  - d) Il est rappelé qu'aucune dispense médicale, totale ou partielle, ne peut avoir d'effet rétroactif.

## Eveil Culturel et Religieux et CASA

Présents dans les lycées, de par le statut particulier de l'Alsace, le contenu de l'ECR propose dans son programme :

- Des interventions sur un sujet donné concernant les religions.
- Des modules de découvertes et d'apprentissage dans des espaces de dialogues (permettre une réflexion citoyenne ; rendre responsable...).
- Des projets/actions dont certaines actions sont en lien avec des professeurs d'autres matières.
- Des sorties ou voyages pédagogiques.

En prolongement de cet enseignement et en dehors de l'établissement, l'aumônerie, La Casa (5 rue de la Redoute), ouvre le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 17h.

## Soutien à l'Association Sportive

**Chèque de 5 €** à l'ordre de l'Association Sportive du LEGT Robert Schuman – nom et prénom de l'élève à noter au verso.

Si vous avez coché cette case sur la fiche pédagogique, ce chèque vous sera demandé à la rentrée par les enseignants d'EPS.

Chaque jour, une pratique sportive est possible en-dehors des heures d'EPS obligatoire. Le don de soutien est facultatif, mais la contribution est bienvenue pour soutenir cette activité sportive complémentaire.

## Matériel

- **Elèves en filière générale** ayant choisi comme **spécialité physique-chimie et SVT**, élèves de ST2S et de STL : blouse 100 % coton à manches longues et couvrant les cuisses en position assise.
- **Tous les élèves** : lunettes de sécurité de laboratoire (anti-rayures et anti-buée) – pour les élèves porteurs de lunettes, acquérir des surlunettes.

**De fait de la situation sanitaire, le lycée ne pourra plus prêter ni lunettes ni blouses.**

## Horaires d'été du secrétariat

- Du lundi 6 au lundi 13 juillet
  - Du lundi 24 au vendredi 28 août
- de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.**

☎ 03 88 07 44 00  
mail : ce.0670020H@ac-strasbourg.fr

## Manuels scolaires

### Opération livres d'occasion

Les informations seront diffusées sur le site du lycée

[www.lycee-europeen-schuman.eu](http://www.lycee-europeen-schuman.eu)

au courant du mois de juillet.

## Cotisation à la Maison des Lycéens (MDL)

**Chèque de 8 €** à l'ordre de la Maison des Lycéens du LEGT Robert Schuman – nom et prénom de l'élève à noter au verso.

Si vous avez coché cette case sur la fiche pédagogique, ce chèque vous sera demandé à la rentrée par la MDL.

Bien que cette cotisation ne soit pas obligatoire, nous conseillons vivement cette adhésion. La Maison des Lycéens a besoin du soutien des familles pour financer diverses activités au service des élèves : cafétéria, atelier théâtre, ciné-club, club B.D., animation internat, actions de solidarité, aide aux voyages....

## Rentrée des classes

### SECONDE

**Mardi 1<sup>er</sup> septembre à 9h** (élèves libérés à 15h30)

Début des cours : mercredi 2 septembre à 13h30

Les élèves prennent connaissance de leur classe et salle dans le forum (hall d'entrée) et seront pris en charge par leur professeur principal.

### PREMIERE

**Mercredi 2 septembre à 8h**

Début des cours : mercredi 2 septembre à 13h30

### TERMINALE

**Mercredi 2 septembre à 10h**

Début des cours : mercredi 2 septembre à 13h30

Les élèves prennent connaissance de leur classe et salle dans le forum (hall d'entrée) et rejoignent leur salle.

## Rentrée des internes

### SECONDE

**Lundi 31 août à 18h30.**

Accueil dinatoire et réunion avec les parents.

### PREMIERE et TERMINALE

**Mardi 1<sup>er</sup> septembre à 18h.**

Le repas des internes sera servi à l'issue de la réunion.